

Comment limiter certains risques de fissuration des enduits intérieurs ?

Les plafonneurs appliquent quotidiennement des mesures visant à limiter le risque de fissuration des enduits lorsque leur support présente des discontinuités. Buildwise a récemment publié la [NIT 284](#), en révision des NIT 199 et 201. Cette nouvelle Note entièrement dédiée aux enduits intérieurs livre plusieurs recommandations, dont certaines sont proposées dans cet article.

Y. Grégoire, ir.-arch., animateur du Comité technique 'Travaux de plafonnage, de jointoyage et de façade', Buildwise

Supports de différentes natures

Lorsque l'on souhaite enduire des supports adjacents, mais de natures diverses, certaines mesures sont de mise. Ainsi, sous réserve d'autres recommandations spécifiques du fabricant, il faudra :

- soit réaliser une **incision** dans l'enduit, directement après sa mise en œuvre, et y appliquer un joint souple
- soit incorporer dans le plafonnage un **treillis de renforcement** d'environ 20 cm de large et bien le centrer par rapport au raccord (voir figure 1).

Ces mesures limitent – sans l'exclure totalement – le risque de fissuration, surtout en cas de déformations différentielles, de mouvements dus aux variations hygrothermiques, ...

Joints présents au sein du support

En présence de joints dans le support, on distinguera les joints de structure des joints de retrait :

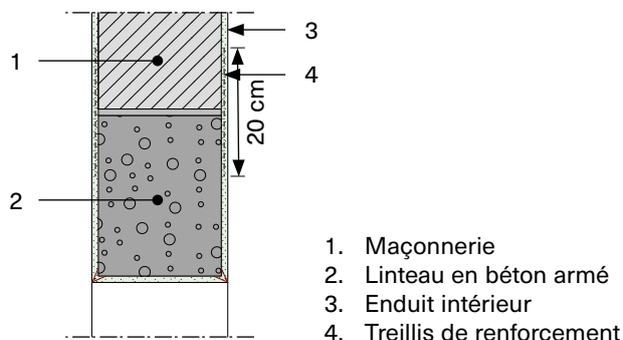
- les **joints de structure** sont toujours répercutés dans

l'enduit. On recourt généralement à des profilés de dilatation préfabriqués, afin de leur permettre un certain mouvement

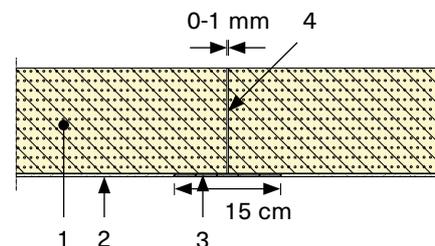
- les **joints de retrait** sont nécessaires dans les maçonneries composées d'éléments silico-calcaires de grand format. Ils sont prévus au niveau des joints des murs (allèges, linteau, mur de grande longueur) et sont destinés à réduire les contraintes, ce qui permet de limiter le risque de fissuration non contrôlée. Ils doivent être indiqués au plafonneur par le donneur d'ordre. L'enduit doit être renforcé au droit de ces joints au moyen d'un treillis de renforcement d'une largeur minimale de 15 cm (voir figure 2).

Éléments structurels métalliques

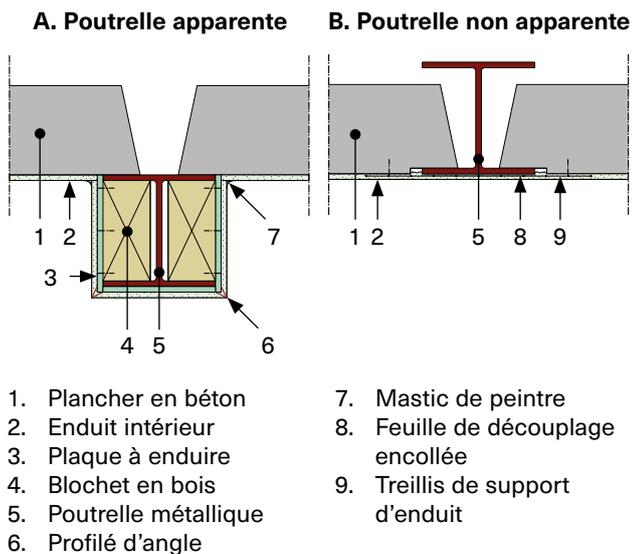
Lorsque la paroi à enduire comporte un élément structurel métallique, il faut utiliser des **treillis de support d'enduit** ou à des **plaques à enduire** (plaques de plâtre ou plaques de XPS adaptées, ...). Ces dernières peuvent éventuellement être fixées à l'aide de blochets en bois (voir figure 3A).



- 1** Renforcement de l'enduit au droit de la jonction entre supports de différentes natures.



- 2** Renforcement de l'enduit au droit d'un joint de retrait.



3 Raccord au droit d'une poutrelle métallique supportant le plancher en béton.

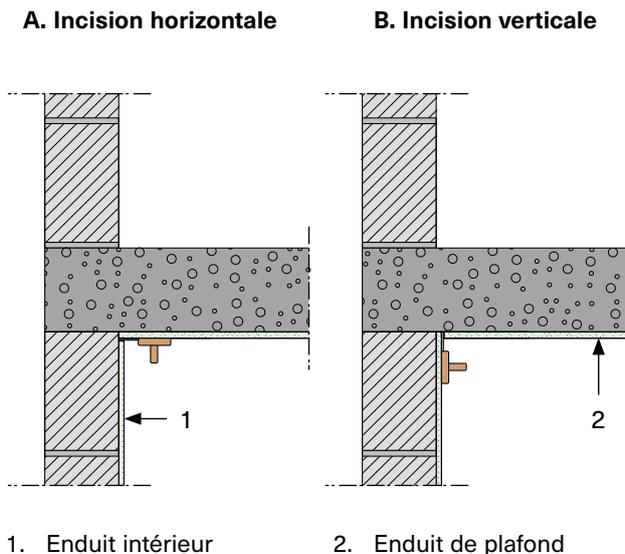
En présence d'une poutrelle métallique supportant le plancher, le parachèvement dépendra de la position de la poutrelle par rapport à ce dernier (poutrelle inversée ou non, bords amincis du plancher en béton, ...) et du souhait du concepteur de **marquer ou non la présence de l'élément** (voir figure 3). Dans tous les cas, et en particulier lorsque la présence de la poutrelle n'est pas marquée (voir figure 3B), il faut veiller à découpler l'enduit de l'élément métallique, de sorte qu'ils ne soient pas en contact (risque accru de fissuration et de tachage de l'enduit).

D'autres possibilités ne sont pas exclues. Ainsi, une alternative à la solution illustrée par la figure 3B consiste à utiliser un accessoire constitué d'un treillis en fibres de verre associé à un papier huilé.

Une éventuelle fissuration peut cependant apparaître en fonction de l'ampleur des mouvements de l'élément métallique et des éléments en béton.

Jonction entre un mur et un plancher lourd

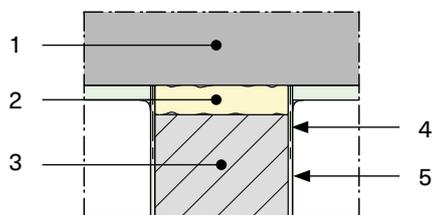
Une fine incision doit être pratiquée à la jonction du mur et du plafond pour désolidariser la finition de chacune des surfaces et limiter ainsi le risque de fissuration aléatoire à leur niveau. Cette incision est effectuée dans l'enduit fraîchement durci à l'aide d'une scie à plâtre, afin d'obtenir une coupe nette et propre (voir figure 4). Elle est réalisée **horizontalement** ou **verticalement** en fonction du passage des travaux (c'est-à-dire horizontalement, lorsque les murs sont enduits après le plafond, et verticalement, à l'inverse). S'il est prévu de peindre l'enduit, on appliquera un **mastic de peintre** dans l'angle. Le raccord est alors considéré comme étanche à l'air. Cette opération n'est toutefois pas comprise dans les travaux de plafonnage.



4 Réalisation d'une incision visant à désolidariser l'enduit mural de l'enduit de plafond.

Tête de cloison

L'extrémité supérieure des cloisons non portantes en maçonnerie (blocs de plâtre, ...) ou en éléments de hauteur d'étage (béton cellulaire, ...) est souvent située à ± 2 cm du plafond. Lors des travaux de pose de la cloison, cet espace est comblé conformément aux recommandations de la **NIT 271** ou du fabricant et en fonction des exigences visées sur le plan acoustique ou de la résistance au feu, par exemple. Soumise à l'éventuel fléchissement du plafond, cette situation favorise l'apparition de fissures horizontales dans les enduits de faible épaisseur au sommet de la cloison (voir la fiche **Pathologies 109**). Il est dès lors recommandé de poser à cet endroit une **fine bande de renforcement de 5 cm de large** (voir figure 5). Une autre solution consiste à mettre en œuvre des profilés, des moulures ou des plinthes, afin de masquer la zone enduite à risque.



1. Plafond
2. Remplissage au moyen de PU, par exemple
3. Cloison non portante
4. Bande de renforcement de PU, par exemple
5. Enduit intérieur

5 Pose d'une fine bande de renforcement en tête de cloison.